

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE

COMTÉ SAINT-MAURICE

Séance extraordinaire de la session régulière du mois de mars 2015 du Conseil municipal de Saint-Boniface tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, jeudi le 12 mars 2015 à laquelle sont présents les conseillers, Jean St-Louis, Jonathan Pilon, Michel Perron, sous la Présidence de monsieur le Maire Claude Caron, formant quorum.

Le Directeur général, monsieur Jacques Caron ainsi que la Secrétaire-Trésorière, madame Maryse Grenier sont également présents.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la Secrétaire-Trésorière, a donné par écrit un avis spécial de la convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du Conseil municipal en leur remettant personnellement une copie le lundi 2 mars 2015. Les membres du Conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

**ORDRE DU JOUR**

Rés. 63-15

**ADOPTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Pilon et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**SOUSSIONS**

**LUMINAIRES À DEL**

**NOMS DES SOUMISSIONNAIRES**

Dubo Électrique Ltée :	107,316.81 \$ + taxes
Lumen :	110,018.24 \$ + taxes
Westburne :	105,090.25 \$ + taxes

Rés. 64-15

**ACCEPTATION - SOUMISSION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Perron et résolu que le Conseil municipal accepte la soumission de la Compagnie Westburne au montant de 105,090.25 \$ + taxes concernant l'achat de luminaires à DEL pour la conversion de l'éclairage public sur le territoire de la municipalité. Cette soumission étant la plus basse conforme.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**SUITE ITEM «SOUMISSIONS»**

**NETTOYAGE DES PUIITS**

**NOMS DES SOUMISSIONNAIRES**

Forages Villemaire inc. : 80,689.46 \$ + taxes

Les Forages L.B.M. : 98,000.00 \$ + taxes

R.J. Lévesque & Fils Ltée : 63,600.00 \$ + taxes

Rés. 65-15

**ACCEPTATION - SOUMISSION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean St-Louis et résolu que le Conseil municipal accepte la soumission de R.J. Lévesque & Fils Ltée au montant de 63,600.00 \$ + taxes concernant le nettoyage des puits alimentant le réseau d'aqueduc municipal. Cette soumission étant la plus basse conforme.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**PLAN D'INTERVENTION**

**NOMS DES SOUMISSIONNAIRES**

GéniCité : 18,000.00 \$ + taxes

Pluritec Ltée : 18,900.00 \$ + taxes

Rés. 66-15

**ACCEPTATION - SOUMISSION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Pilon et résolu que le Conseil municipal accepte la soumission de la Firme GéniCité au montant de 18,000.00 \$ + taxes concernant l'élaboration du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées sur le territoire de la municipalité. Cette soumission étant la plus basse conforme.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Rés. 67-15

**ADOPTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Pilon et résolu que cette séance extraordinaire soit close.

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

---

Maire

---

Secrétaire-Trésorière